L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 25 NOVEMBRE.

Il n'y a pas moyen de se faire illusion sur la portée et la tendance du message du gouverneur Quitman : c'est un manifeste désunioniste, et la presse de la Nouvelle-Orléans à une ou deux exceptions près, le comprend ainsi. Et ceux qui, en très petit nombre, cherchent à y trouver des circonstances atténuantes, ou qui se taisent prudemment, n'osent manifester hautement leurs sympathies, crainte de heurter de front l'opinion publique.

Les hommes les plus éminents de l'Union, par leur intelligence et leur patriotisme, s'accordent, avec les quatre vingt dix neuf centièmes de la Nation, à penser que les mesures formant le Compromis sont, en somme, favorables au Sud; d'autres, en très grand nombre y voient, suivant l'expression de l'honorable juge Nesbitt, membre de la Cour Suprême de la Georgie, un triomphe remporté par le Sud. Et, cependant, le gouverneur Quitman y voit une injure pour le Sud, et il en demande l'abrogation sous peine de provoquer la désunion !

Disons-le hautement, dans l'esprit de ce petit régiment de fanatiques et d'ambitieux qui cherchent à entretenir une agitation désormais sans but avouable, la désunion est un parti pris; ils la veulent quand même.

Ainsi, ce que tout le monde trouve bon, ils le trouvent détestable; et parce qu'on ne veut pas, parce qu'on ne peut pas les satisfaire, ils demandent la dissolution de la Confédération !

Ainsi, l'admission de la Californie est un fait accompli—si bien accompli qu'il n'est plus au pouvoir du Congrès de toucher ni à sa Constitution, ni à ses limites territoriales, pas plus qu'on ne pourrait toucher à la Constitution et aux limites de la Louisiane; et parce qu'on ne veut pas faire l'impossible, ils demandent la séparation !

Ainsi, ils demandent la révision de la Constitution fédérale, pour donner plus ample protection au Sud, disent-ils; mesure d'une réalisation difficile, mesure qui serait en outre dangereuse et impolitique, mesure inutile d'ailleurs puisque la Constitution actuelle protége suffisamment le Sud, comme le prouvent surabondamment et son texte et les déclamations des abolitionistes, qui eux, en demandent aussi la révision en sens inverse, prétendant qu'elle protége trop le Sud.—Et parce qu'on résiste à ces prétentions insensées, ils demandent la séparation !

Ainsi, enfin, le gouverneur Quitman, qui résume fidèlement dans son message les doctrines des désunionistes, dit : "ou faites ce qui est impossible, ce qui est impolitique, ce qui est insensé, ou nous demandons la séparation ! désorganisez la société, ou nous demandons la désunion ! démolissez l'édifice national de vos propres mains, ou nous en demanderons la démolition ! mettez le feu aux poudres, ou nous y mettrons !

Et l'on vient nous dire, en présence de ces faits, que ce brave gouverneur Quitman n'est pas désunioniste ? Mais qu'est-il donc ?

ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT—La démission du juge Bullard avait nécessité une nouvelle élection dans le Troisième District, de la paroisse d'Orléans. Elle a eu lieu hier; le major Ramsey, excellent whig, l'a emporté sur son concurrent le Dr. Riddell, démocrate. Sur un vote de 990 voix, il en a été donné 562 à M. Ramsey; 438 à M. Riddell.

Samedi un cortége nombreux assistait aux funérailles d'un homme de cœur et de talent, d'un bon citoyen, d'un honnête homme, ARNOLD BODIN—qu'une mort prématurée vient d'enlever à la société, à ses nombreux amis et à sa famille.

ASSEMBLÉE DES ABOLITIONISTES.—Une dépêche reçue par le Courrier de Charleston, porte qu'une assemblée de ces fanatiques, tenue à Boston, le 15 novembre courant, à Faneuil Hall, en honneur de George Thompson, l'abolitioniste anglais, qui a si généreusement entrepris de nous éclairer, a été complètement dispersée par les amis de l'Union et de l'ordre. Le philanthrope Thompson, accueilli à coups de sifflets, a du faire de pénibles réflexions sur l'ignorance et l'obstination de ces malheureuses populations américaines, qui refusent de se laisser éclairer par le négrophilisme anglais.

LA DOUANE.—M. William Fréret, collecteur de la douane, entre en fonction aujourd'hui. Les nominations faites jusqu'à présent sont : M. Henry Hopkins, caissier, Mess. G. Rivarde, W. J. Ahern, D. Woodruff, Bienvenu, J. Joly, L. Burthe, Bomers, B. Boisfontaines, Behan, John De Buys, P. Van Buren et Wm Andry, inspecteurs.

LA SOCIEDAD IBERA.—Cette société célébrait hier son dix-neuvième anniversaire. Ainsi que l'indique son nom, c'est une société de bienfaisance composée en grande partie de citoyens d'origine Espagnole.

La réunion était nombreuse et brillante.

A quatre heures, on a servi un grand dîner dans le local de la Parfaite Union, rue des Remparts.

Au dessert, M. Manuel Blasco, le digne président de la société, a porté successivement divers toasts, au Président des Etats-Unis, au Gouverneur de la Louisiane, à l'union des Etats composant la confédération américaine.

Ensuite de nombreux toasts ont été portés par divers convives, tous respirant la concorde et le patriotisme, tous empreints des plus purs sentiments de philantropie—ou de franche cordialité.

A une heure avancée l'assemblée s'est retirée en bon ordre. La plus parfaite harmonie n'a cessé un instant de régner dans cette fête de famille.

NOUVELLES DU *CAMBRIA.*

Ce steamer est entré le 15 novembre courant, à Halifax. Le sommaire des nouvelles qu'il apporte, quoique bien maigrement donnée, par le télégraphe, était à peu près complet. Nous ne trouvons que peu de détails à y ajouter.

L'église anglicane se révolte contre les nouveaux titres conférés par le Pape à la hiérarchie romaine. Une députation du clergé a été reçue par l'évêque de Londres, et lui a soumis une adresse. L'évêque a donné son entier assentiment aux déclarations que contenait cette pièce, et a fortement conseillé l'adoption d'une adresse au trône.

On fait courir dans les cercles politiques le bruit que le Divan a réclamé les bons offices de la France et de l'Angleterre, contre les mouvements menaçans de l'Autriche et les demandes de son cabinet.

Les nouvelles qui nous arrivent de l'Allemagne sont contradictoires, et la situation embarrassante des divers gouvernements autorise les conjectures les plus variées. Que sortira-t-il de tous ces congrès et de toutes ces intrigues, la paix ou la guerre, c'est ce qu'il serait difficile de prononcer. Cependant les populations s'irritent et finiront peut-être par prendre un parti qui tranchera la question.

Le choléra a reparu à Alger. La maladie ne parait pas avoir perdu de sa virulence. Il y a eu 150 décès en deux jours.

THÉATRE D'ORLÉANS.
OUVERTURE.

C'est positivement jeudi prochain, *dans trois jours*, que s'ouvrent les portes du Théâtre d'Orléans. Les nouvelles reçues récemment ont confirmé le bruit d'une relâche forcée de l'Arcadia à St. Thomas, et rassuré les amis de M. Davis, c'est-à-dire toute notre cité. Encore quelques jours et le Directeur de notre scène lyrique, ainsi que le complément de son personnel, arrivera dans notre port, et nous pouvons être certains que son activité réparera le temps perdu jusqu'ici. En attendant, le contrôleur, M. Colin, d'après les nouvelles qu'il a reçues, s'est décidé à ouvrir l'année théâtrale, et jeudi prochain la salle d'Orléans retentira de la musique et des chants de la *Favorite*. Mme Devriès, MM. Dulac et Corrady seront comme précédemment les interprètes de cet opéra. Nous entendrons aussi M. Grant, qui a offert de remplir momentanément le vide causé par l'absence de notre nouvelle basse-taille, et déjà les répétitions ont prouvé que cet emploi ne lui était point étranger. M. Grant a chanté tous le rôle avec un succès réel, et d'unanimes félicitations sont venues le récompenser de son concours. Cette représentation aura donc du plus le mérite de nous révéler toutes les ressources de ce talent modeste qui depuis un an a su conquérir l'estime et l'affection du public.

(*Communiqué.*)
LES OPINIONS DU COURRIER.

Le *Courrier* est un journal d'une trop haute importance, d'une rédaction trop habile, jouissant enfin d'une influence trop majeure, pour laisser passer inaperçues les contradictions qu'il renferme. Dans un moment critique où il s'agit de l'existence de l'Union, aussi chère, nous en sommes convaincus, au *Courrier* qu'à nous-mêmes, il importe de signaler à ce journal aussi bien qu'à ses lecteurs, la fausse voie dans laquelle il s'est engagé, et cela pour avoir cédé à des considérations amicales. Nous avons une trop haute opinion des éditeurs de ce journal, nous avons trop de confiance dans la sincérité de leurs sentiments, pour ne pas espérer qu'ils reconnaîtront leur erreur et qu'ils avoueront s'être laissé entraîner par des sympathies toutes personnelles. Il nous suffira de mettre en opposition les propres opinions du *Courrier* pour faire voir clairement, qu'en modifiant ses sentiments sur le *bill de Compromis*, il a écouté plutôt ses sympathies pour un homme que le patriotisme si bien connu qui le guide d'habitude.

Courrier du 4 juin.
Discours de M. Clay.
La voix du grand orateur (M. Clay) quand elle se fait entendre sait se faire écouter de tous les partis, *car tous rendent la même justice à sa rare éloquence et à l'éclat de ses talents.*

Courrier du 30 juin.
Le Compromis.
Mais nous ne nous sommes jamais fait illusion sur la portée de l'œuvre des 13, et comme cet *Athénien* que se fatiguait d'entendre l'épithète de JUSTE accolé au nom d'*Aristide*, *nous commençons à en avoir assez des sempiternels éloges qu'on entasse sur la tête du président du comité* (M. Clay) et sur celles des membres du comité eux-mêmes.

Courrier du 15 juin.
Le Compromis.
Mais pour Dieu! qu'il (le Sénat) se hâte, s'il veut que le peuple apprécie à sa juste valeur, *les bienfaits du Compromis.* Qu'il n'oublie pas que l'attente use le désir; et prolonger indéfiniment les débats, c'est enlever de son prix à la *grande œuvre nationale qui doit mettre fin à l'agitation du pays.*

Courrier du 29 juillet.
Le Sénat et le Compromis.
Du reste nous ferons remarquer que le Compromis de M. Clay, à mesure qu'il est mieux analysé, satisfait moins les sénateurs du Sud. Nous l'avons déjà dit, le *Compromis* n'est autre chose que le *Wilmot proviso* déguisé sous une habile formule. Faut-il s'étonner qu'il rencontre une vive opposition de la part des défenseurs de nos institutions.

Courrier du 15 juillet.
Que deviendra l'Union?
En faut-il davantage pour savoir que M. Fillmore, l'ennemi né de toute transaction dans les questions de parti ne saurait approuver un bill dans lequel *chacun des deux partis s'est efforcé de faire toutes les concessions qu'il pouvait raisonnablement faire.*

Courrier du 30 juillet.
Le Compromis.
Tout d'abord les hommes qu'*effrayait* l'agitation causée par cette question de l'esclavage se sont groupés autour du projet de M. Clay. Ils voyaient un moyen d'en finir avec cette agitation *menaçante, se préoccupant plus des dangers que courait l'Union que de la part que le Compromis faisait au Sud.*

Courrier du 15 juillet.
Même article.
Si les questions irritantes que le Compromis a pour objet de résoudre par des concessions mutuelles restent sans solution, si le Congrès se sépare sans avoir rien statué sur ces hauts intérêts qu'impliquent ces questions, *c'en est fait de l'Union.*

Courrier du 2 août.
Rejet du bill de Compromis.
Quoiqu'il en soit, il ne faut pas donner à ce rejet une importance et des résultats qu'il ne saurait avoir. Ce rejet *n'entraînera pas la dissolution de l'Union* ainsi que *certains alarmistes ne manqueront pas de le dire.*

Nous pourrions continuer ces citations d'*opinions contraires prises dans le Courrier* lui-même, mais nous pensons qu'il est inutile d'aller plus loin. Ce journal, si patriotique jusqu'alors, n'est sorti de la bonne voie qu'à partir du moment où M. Soulé a commencé à décliner dans l'opinion de ses commettants et de tous les amis de l'Union. Le *Courrier* mû par un sentiment de sympathie individuelle s'est jeté au cou de l'honorable Sénateur, au risque de s'engloutir avec lui, et a fait preuve, en cette occasion d'un dévouement d'autant plus méritoire qu'il a dû beaucoup coûter à cette feuille d'abandonner cette route toute patriotique dont elle n'était jamais sortie. Il est remarquable que les arguments qu'emploie le *Courrier* contre le *bill de Compromis*, dès qu'il en devient l'adversaire, sont précisément ceux qu'a fait valoir l'honorable Sénateur dans ses discours. Dans son article du 29 juillet contradictoire à celui du 15 juin, il dit : le Compromis n'est autre chose que le *proviso Wilmot déguisé sous une habile formule.* Ce sont les propres expressions de M. Soulé. Dans le principe, M. Clay est un grand homme, un grand patriote aux yeux du *Courrier*; mais il cesse de recevoir ses éloges, du jour qu'il fait pâlir l'étoile de M. Soulé. Le *Courrier* qui s'était rendu coupable d'admiration pour le grand homme d'Etat, change brusquement de sentiment à son égard et déclare solennellement qu'il *commence à en avoir assez des sempiternels éloges qu'on entasse sur la tête du président du comité des 13.* Il assimile maladroitement à *Aristide*, oubliant que cet homme vertueux n'a encouru que l'animosité haineuse des plus mauvais citoyens d'Athènes. Il ne se souvient plus des éloges mérités qu'il a accordés au fermier d'Ashland à une époque où il n'était pas en proie au tiraillement d'un double sentiment. Dans un article du 25 juin, il dit, à propos du bill de Compromis : *le Sénateur du Kentucky s'empresse d'accepter toutes les propositions de nature à améliorer le projet élaboré par lui. C'est là assurément une preuve du désir ardent dont est saisi M. Clay de donner satisfaction à tous les intérêts, aux habitants de toute latitude.*

Enfin le journal du soir pousse si loin son dévouement à M. Soulé qu'il s'élève ironiquement et violemment contre toute réunion en faveur de l'Union, lui qui dans son numéro du 8 octobre dernier contient les réflexions suivantes :

Assemblée à la Mobile.

D'après un article publié dans le Morning Register d'hier, il paraît que l'assemblée qui doit avoir lieu aujourd'hui dans cette ville sera des plus imposantes. Le but de cette réunion est de resserrer encore les liens qui unissent tous les Etats de l'Union. Parmi les orateurs qui, dit-on, doivent se faire entendre dans cette manifestation populaire, on cite les noms de MM. Soulé et Davis, tous deux membres du Sénat des Etats-Unis.

Aujourd'hui que M. Soulé, par sa conduite et par son langage, se trouve exclu de ces réunions, elles ne sont plus d'après les Courrier lui-même, qu'un *piége tendu par les whigs aux démocrates*, qu'une occasion de *déclamation ampoulée en présence des masses avides de ce genre de spectacle.* Hé quoi ! une réunion que vous approuvez, que vous appelez populaire, lorsque M. Soulé doit y figurer, vous la conspuez parce que votre favori ne doit pas y assister !

Nous n'irons pas plus loin et nous terminerons en fesant un appel au sens droit et au patriotisme du *Courrier*. Nous lui dirons "assez de votre autorité pour faire respecter des mesures *devenues lois*, vous qui, alors qu'elles étaient en discussion, avez prêté aux patriotes qui les défendaient votre concours puissant et l'appui de votre assentiment.

LE STEAMER PHILADELPHIA.—Ce magnifique navire à vapeur, consigné à MM. Armstrong, Lawrason & Co., est arrivé de New-York hier matin. Le Philadelphia nous apporte $1,350,000 en espèces, dont un million pour la Monnaie, et le reste pour diverses maisons de la Nouvelle-Orléans.

La destination de ce steamer est de former avec le *Carribean* la nouvelle ligne de la Nouvelle-Orléans à Chagres, directement. Son départ aura lieu dimanche prochain, 1er décembre.

MISSISSIPI.—Des nouvelles reçues de Jackson portent que la législature du Mississipi a nommé une commission de vingt-un membres, qui doit présenter un bill, convoquant une convention, laquelle sera chargée de prendre telles mesures qu'elle jugera convenable de prendre dans les circonstances.

On croit que le bill sera voté.

D'après le *Bulletin*, journal de Philadelphia, le nombre des blancs, détenus à la prison du comté a été, pour l'année 1849, de 4334; celui des noirs, de 1,465; soit dans la proportion de trois blancs contre un noir. Mais, d'un autre côté, la population de couleur n'est qu'un douzième de la population blanche, ce qui donnerait pour résultat qu'elle fournit trois fois autant de criminels, *proportion gardée*, que la population blanche.

ELECTION DE NEW-YORK.—La délégation au Congrès, d'après les rapports authentiques, se compose de 17 whigs et 17 démocrates.

VOYAGE DE LONG COURS.—Le navire *Angélique*, arrivé à Baltimore le 15 novembre courant, était parti de New-York pour la Californie, il y a environ dix-huit mois. Dans ce voyage, l'*Angélique* a mouillé dans neuf ports différens, a fait plus de 37,000 milles et a changé quatre fois d'équipage. Après avoir mis 37 jours à doubler le Cap Horn, une voie d'eau s'étant déclarée, l'équipage fut tenu aux pompes pendant treize jours entiers. Ce ne fut que par le travers des îles Falkland et avec des armures différentes que la voie d'eau put être bouchée. Le capitaine pense avoir perdu une centaine de tonnes de guano, dissoutes dans l'eau de la cale.

CÔTE D'AFRIQUE—Le *Liberia Packet* est entré à Baltimore, après une traversée de 41 jours. Il n'apporte aucune nouvelle d'un grand intérêt.

La corvette des Etats-Unis *Portsmouth*, sous les ordres du commodore Gregory, commandant en chef des forces navales de la côte d'Afrique, était arrivée le 20 septembre à Monrovia, et repartie le lendemain pour les îles du Cap Vert.

Le *Liberia Herald* annonce dans ses colonnes la preuve de la prospérité croissante de la colonie. Plusieurs navires y sont inscrits arrivant de Boston avec de belles cargaisons. De nombreux arrivages de *Liverpool* et de Londres, ainsi que l'activité du cabotage, annoncent un grand mouvement commercial.

ARNOLD BODIN.

A une réunion du Barreau, samedi soir 23 novembre, les résolutions suivantes furent adoptées :

Résolu, que la mort prématurée d'Arnold Bodin, du barreau de la Nouvelle-Orléans, est l'objet des regrets sincères de ses collègues. D'un esprit droit et élevé, de manières affables, Arnold Bodin avait su conquérir l'estime et l'affection du barreau, dont il était un ornement par ses talents et la droiture de son cœur.

Résolu que les membres du Barreau porteront, en signe de deuil, un crêpe au bras pour exprimer les regrets que laisse toujours la mort d'un homme de bien.

C. ROSELIUS, Président.

VILLAGE DARCANTEL.

Nous voyons avec plaisir que la nouvelle Compagnie du chemin de fer Ponchartrain vend le 28 courant et jours suivants, par le ministère de J. A. Beard, encanteur, les propriétés qu'elle possède au Faubourg Darcantel. Ces propriétés ont été divisées en lots convenables à l'établissement de jardins, vacheries, maisons de résidence, &c., &c. Ils sont situés sur le coteau le plus élevé de cette paroisse et font face au chemin de fer et au chemin de Gentilly.

La Compagnie se propose d'y établir une station permanente, ce qui, joint à la fertilité du sol et aux avantages de cette localité, nous permet de prédire que d'ici à peu de mois il s'élèvera à Darcantel un charmant village qui deviendra un but de promenade pour nos concitoyens.

X.

FEUILLETON.

Où gît le bonheur.

—Ainsi Robert Hunt s'est enfui, dit Louis Maynard en abordant un groupe de collégiens ses condisciples, dans quelle rage il s'est mis ce matin !

—Qu'a-t-il fait?

—Ah ! voilà; le beau de l'affaire c'est qu'il ne fait jamais rien. S'il jettait un livre à la tête du professeur, ou s'il assommait quelqu'un dans sa colère, ce serait agir en homme de cœur. Au lieu de cela, il rougit et pâlit tour à tour, il tremble, serre les poings et demeure bouleversé pendant le reste de la journée.

—Mais à qui en avait-il ce matin!

—Il se prépare à prendre ses grades comme vous savez; et ce grand tapageur d'Addington s'est mis dans la tête de le faire échouer. Comme il est trop paresseux et trop bête pour lutter avec lui par le travail, il a pris le parti de le tourmenter sans cesse. Il se met à le contrefaire, à le tourner en ridicule, à le provoquer enfin, de toutes les façons jusqu'à ce qu'il l'aie rendu fou furieux. Et cela arrive tous les jours. Si j'étais que de lui, je lui donnerais une volée, dût-il m'échiner ensuite—ou bien je ne ferais nulle attention à ses grimaces, et il y renoncerait bientôt. Mais Robert Hunt est trop lâche pour choisir le premier parti et trop enfant pour prendre le second. Pour mon compte je suis étonné que sa mère ne l'ait pas toujours gardé près d'elle en jaquette. Mais où donc est-il allé?

—Il s'est dirigé du côté du pont avec Gérald Morton.

—Oui, Gérald l'accompagne, l'appaise, le console, comme il a coutume de le faire, et il le ramènera sans doute parfaitement remis. Je ne comprends pas que Gérald puisse s'intéresser ainsi à ce drôle, à moins que Robert n'ait des parents riches desquels il espère se faire récompenser.

—Le père de Robert n'a pas autant de dollars que celui de Gerald en a de milliers, dit d'une voix calme mais singulièrement imposante, un jeune homme qui n'avait pas encore ouvert la bouche. Robert Hunt, non plus, n'est point un lâche, et vous ne sauriez vous y méprendre vous, vous, vous (en désignant du doigt la plupart des interlocuteurs et notamment Louis Maynard); car vous pouvez tous attester l'avoir vu, l'an dernier, sauver au péril de sa vie le petit Daniel Allan qui se noyait dans la rivière—Non, Robert n'est point un lâche; mais il croit que se battre est indigne d'un homme bien né; et d'un autre côté, il est trop susceptible pour endurer sans s'émouvoir les contrariétés qu'il faut s'attendre à trouver dans le monde. Quoi qu'il en soit, je ne suis point surpris que Louis Maynard ne comprenne pas mieux ces motifs que le désintéressement de Gerald Morton à consoler un malheureux.

Pique au vif par cette réprimande, d'autant plus qu'il sentait qu'elle était méritée, Maynard eut cependant le noble courage d'avouer publiquement ses torts et de rendre hommage au caractère plein de générosité et de grandeur de Gerald Morton. Peu après, la cloche qui annonçait la reprise des études mit fin à la conversation.

C'était vrai. Les attentions délicates de Gerald Morton pour Robert Hunt, les tendres soins qu'il prenait de lui, n'avaient d'autre cause que l'amitié, cette pure et ardente affection qui absorbe si complètement les jeunes cœurs (et les vieux aussi) plus souvent que beaucoup d'esprits chagrins n'en voudraient convenir. Il l'aimait malgré ses faiblesses; peu-être même à cause de ses faiblesses; car plaindre, n'est-ce pas encore aimer ! Il avait emmené Robert pour le consoler. Pendant un temps il s'était abstenu de lui parler. Il voulait laisser à la fraîcheur de l'air et aux innombrables séductions d'une journée d'été au milieu des champs le temps d'exercer sur lui leur douce, mais puissante influence. Arrivé au pont, Robert, qui ne pouvait continuer plus longtemps l'émotion qui l'étouffait, appuya sa tête sur le parapet et se prit à pleurer. "Te peux, dit-il à son ami, tu peux me mépriser tant que tu voudras; tu ne saurais me mépriser plus que je ne le fais moi-même; et puisque j'ai cédé lâchement à la colère, je puis bien aussi pleurer comme une femme."

—Te mépriser, Robert, que te connais peu mon cœur !

Ceci fut dit avec tant d'émotion que le pauvre enfant, frappé de l'accent de vérité qui vibrait dans ce son de voix sympathique, leva la tête et se mit à interroger attentivement le regard de son ami comme pour lui demander la confirmation de cette bonne parole. "Je te crois, dit-il enfin, Gerald, je te crois de tout mon cœur; tu m'aimes et tu me plains, mais tu ne me méprises pas. Tu es franc, bon, noble, généreux; mais moi, que suis-je ! et, par un geste de désespoir, il cacha de nouveau sa figure dans ses mains.

—Ton plus grand défaut est de te déprécier ainsi, mon cher Robert—tu exagères tes fautes, ou plutôt tes faiblesses, de la façon la plus effrayante; et puis tu tressailles d'horreur à la vue du fantôme que tu as toi-même créé.

—Non, il n'y a là nulle exagération, dit tristement Robert. Ne me suis-je pas promis maintes fois, ne t'ai-je pas souvent promis à toi aussi, de ne plus me laisser irriter par les grimaces et les injures de ce niais, de cet imbécile d'Addington, et ne cède-je pas cependant tous les jours à la tentation ?—Mais si tu savais, Gerald, quel féroce orgueil inspire la pauvreté ! Si tu savais les tourmens que me fait endurer mon caractère susceptible et méfiant, tu me plaindrais et tu prendrais une sincère part à mes peines.

—Je te fais déjà mon ami.

—Le regard d'un enfant suffit quelquefois pour me rendre fou. Il n'est pas en moi un sentiment, pas une affection qui ne me rende malheureux. Je ne remarque jamais la beauté et la grace de mes sœurs sans grincer les dents de rage à la pensée qu'elles seront un jour sacrifiées à quelque butor mal appris parce qu'il sera riche, à moins qu'elles ne préfèrent user leur existence à lutter contre la pauvreté qui a tué ma pauvre mère. La tristesse et la misanthropie de mon père détruisent encore le peu de bonheur qui devrait être en moi. Pauvre père ! qu'il eut été différent, j'en suis sûr, si la fortune lui eut souri!—Mais j'ai constamment devant les yeux le tableau d'une vieillesse comme la sienne. A force de sévérité et de dureté il a fini par devenir un tourment pour lui même et un objet de terreur pour les autres. Je lui ressemblerai; seulement je serai pire. . . .

—Arrête ! arrête ! Robert. Ne parle pas ainsi. Ce n'est pas bien. Chacun de nous a son tort pour ainsi dire dans ses mains, soit qu'il peut rendre heureux ou malheureux à volonté. Nul n'est à la merci des circonstances, à moins qu'il ne s'abandonne lui-même. Nous devons dominer la fortune au lieu d'en être dominés; nous tracer nous mêmes notre chemin, au lieu d'être le jouet des événements. Quant aux défauts de son père, tu dois les juger avec d'autant plus d'indulgence que tu en sens le germe en toi même, seulement tu dois lutter courageusement pour t'affranchir de leur influence malfaisante.

—Tu parles comme un ange, mon ami, et, ce qui est plus difficile et plus beau, tu agis comme tu parles. Ah ! Gérald, pourquoi faut-il que tu aies tous les avantages ? Tu as de la fortune, un excellent cœur, de l'intelligence, du talent, et un caractère à être heureux dans toutes les situations.

—Doucement de grace! dit Morton en riant; mais puisque tu as donné le premier l'exemple à la flatterie, permets moi d'user de représailles. Laissant la fortune de côté, que te manque-t-il? La nature est loin de t'avoir maltraité; tu es physiquement très bien—tu n'en saurais disconvenir. Tu as beaucoup d'instruction pour ton âge, le Président Maton le dit, et tout le collége en convient; tu es doué d'un excellent cœur et tout ce qui est beau et grand te transporte d'admiration. S'il y a un peu d'ombre à ce tableau la faute en est à toi seul; car ne me dis pas qu'un garçon doué comme toi est incapable de chasser la mélancolie et le désespoir. Franchement, c'est toi même qui te rend malheureux.

—Et la pauvreté ?

—La pauvreté ! Qu'est-ce que la pauvreté après tout ? Quel est l'homme ayant une tête et des bras qui, dans ce pays, pui se craindre la pauvreté.

Morton ne connaît guère, en consolant ainsi son ami, qu'il allait lui même avoir besoin de tout le courage qu'il lui recommandait si chaudement. Dans l'après-midi du même jour, étant seul à travailler dans sa chambre, on vint lui dire que le Président le faisait appeler pour une communication particulière. Il accourut; à son entrée le Président lui dit tristement : Mon jeune ami, j'ai de mauvaises nouvelles à vous apprendre.

—Mon père sera dépossédé . . . sa maison! Bien! J'ai toujours cru la chose possible. Il n'est pas de position précaire comme celle du négociant. Mais, après tout, les nouvelles ne sont pas si mauvaises, car je ne compte point seulement la pauvreté au rang des maux.

—Vous allez apprendre un effet, mais, ajouta-t-il en hésitant, ce n'est pas seulement cela, mon cher Gérald. Armez-vous de force d'entendre une nouvelle bien autrement fâcheuse ? . . .

Une crainte vague . . . . [illegible]

mot du moins qu'il a encore un souffle de vie et que je pourrai le voir, l'entendre une dernière fois m'appeler, me parler : dût. Alors mendier, et je vous bénirai." Et il attendit quelques secondes dans une mortelle angoisse. Ne recevant aucune réponse, il comprit tout son malheur, jetta un cri de désolation et tomba sans connaissance.

En revenant à lui, il se vit entouré de plusieurs de ses camarades; à côté de lui, Robert Hunt, à genoux, lui faisait respirer des sels. Il promena d'abord des regards étonnés de l'un à l'autre; il ne comprenait pas pourquoi il se trouvait dans cette situation; mais la vue du Président lui remit à l'instant en mémoire l'affreuse vérité. Il se cacha la figure dans ses mains.

—Comment ce malheur est-il arrivé ? dit-il enfin d'une voix mal assurée en s'efforçant de maîtriser ses émotions.

Sur un signe du Président tous les élèves sortirent, excepté Robert Hunt qui demeura agenouillé près de son ami avec tous les signes de la plus tendre et de la plus douloureuse sympathie.

—Etes-vous capable de m'entendre, Gérald? demanda le Président avec intérêt.

—Oui, monsieur, dit le malheureux jeune homme, mais d'une voix tellement pénétrée de douleur que le Président crut devoir lui dire encore : "Je crois, mon fils, qu'il vaudrait mieux attendre à demain."

—Je vous en prie, monsieur, donnez-moi ces détails.

—Votre première supposition était vraie; la maison Morton, Atkinson & Compagnie a fait faillite par suite de l'inconduite de l'un des jeunes associés qui avait détourné des sommes importantes et qui a disparu dès que l'on s'en est aperçu. De suite après cette fâcheuse découverte, M. Atkinson se rendit chez votre père, qui vivait fort retiré, pour l'en informer et prendre de concert avec lui les mesures nécessaires pour faire face aux difficultés. Ils demeurèrent à conférer ensemble une grande partie de la nuit; il était deux heures du matin quand M. Atkinson sortit. Au jour, les domestiques trouvèrent votre père dans son cabinet, dans la même position qu'il avait eue pendant la conférence, assis dans son fauteuil devant une table chargée de papiers; mais il était mort et déjà froid. Depuis plusieurs années il était sujet à une maladie de cœur, et probablement que cette secousse morale l'aura emporté. Ses dernières mots qu'on lui a entendu dire vous concernaient, mon pauvre ami; au moment de prendre congé de M. Atkinson qui s'en allait, il lui dit en lui serrant la main : "Je peux facilement supporter cela, moi, mais mon pauvre enfant. . . ."

—Je vous demanderai la permission de me retirer dans ma chambre, dit Gérald d'une voix faible. Il avait trop présumé de ses forces: chaque mot lui déchirait le cœur. Et maintenant, dit-il en arrivant chez lui, laisse-moi un moment seul, Robert, un seul moment, je te prie, tu reviendra me trouver.

Quelques temps après Robert revint le voir. "J'ai ressenti un moment de haine, dit Gérald en tendant la main à Robert, j'ai eu tort mes doute; mais penser que c'est l'inconduite de cet homme qui a tué mon père, qui l'a assassiné ! c'est à en devenir fou. Sans ce misérable il serait encore heureux et plein de vie. Je sais bien, après tout, qu'il ne faut pas scruter les vues de la Providence; mais cette perte m'accable; et il pleura malgré lui. Puis il continua : Mon pauvre père et moi nous nous aimions si tendrement ! Je n'avais que trois ans quand ma mère mourut, et mon père m'a tenu lieu de tout. Il a eu pour moi toute la douceur, toute la patience d'une tendre mère ; un regard de lui suffisait pour dompter ma pétulance et il n'y avait pas en moi une pensée, pas un sentiment qu'il ne connut. Mon père! mon père! s'écria-t-il avec ferveur; puis, il ajouta après un moment de douloureuse méditation, vous avez du courage, et votre fils doit vous honorer en suivant votre exemple.

Maintenant sa douleur par un sublime effort de volonté, Gérald prit sa résolution et s'en fut trouver le vénérable Président Maton. "Je ne vous demanderai pas, lui dit-il, tout vous concertiez à m'accorder du temps, pour l'année de pension qui je vous dois: je sais que vous l'obtiendriez. Il me reste donc à vous remercier, pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi, et à vous faire mes adieux."—Le Président lui serra la main sans pouvoir dire un mot, tant il était ému.

Avec l'argent qui lui restait il paya toutes ses petites dettes, à l'exception d'une : la pension de son cheval, pauvre bête qui était morte quelques jours auparavant. Il alla trouver M. Paulino, son créancier, lui exposa sa position et il promit de lui envoyer l'argent aussitôt qu'il le pourrait. "C'est bon! dit cet homme, entre les dents; les belles promesses ne coûtent rien. Est-ce que le fils d'un gueux aurait dû avoir un cheval!" Le premier mouvement de Gérald fut de le frapper; mais il se retint. "Il est pauvre, se dit-il à lui-même, et la pauvreté rend dur et injuste." Cela l'amena naturellement à penser à sa propre misère; il lui fallait s'habituer dès à présent au mépris du monde, aux propos blessants et aux privations de toute sorte. Encore cela ne serait rien, s'il lui restait son père. Pourtant une pensée consolante vint le soulager un peu. Son père aurait-il pu supporter la pauvreté avec les infirmités et les maladies que la vieillesse entraîne après elle ? aurait-il pu renoncer à cette vie d'aisance et de confort dont l'habitude lui avait fait un besoin? aurait-il pu sortir de la retraite studieuse où il vivait depuis si longtemps pour recommencer à son âge, privé de l'énergique insouciance de la jeunesse, les luttes du monde et des affaires? Hélas! il ne l'aurait pu sans souffrir d'affreux tourments. En l'enlevant à son affection la Providence l'avait donc affranchi d'une vie d'anxiété et de chagrins. Tandis que jeune et courageux, il pouvait, lui, tout braver. Il se faisait pas enfin mettre de l'égoïsme dans sa douleur.

Cependant, il ne put se défendre d'un véritable serrement de cœur en voyant la maison paternelle. C'est là qu'il était né, c'est là que sa mère était morte, c'est là qu'il avait passé sa première jeunesse. C'est dans ce jardin qu'il s'était livré aux innocents plaisirs de l'enfance. Et la secousse fut d'autant plus forte que ces lieux si chers à ses souvenirs allaient passer le lendemain même dans des mains étrangères, ils allaient être vendus. "Pauvre Gérald ! il n'avait plus rien au monde. Plus rien ! c'est une erreur; il avait du courage, de l'intelligence, un bon cœur, une belle âme ; et ces richesses, pour n'être pas cotées à la Bourse, n'en sont pas moins précieuses. Plus d'un millionnaire en envierait la possession. . . .

Robert Hunt suivit de très près son ami ; mais il eut beaucoup de peine à le trouver. Il avait déjà parcouru toutes les plus pauvres rues de la ville et il commençait à désespérer lorsqu'il pénétra enfin, sur quelques indications vagues, dans une étroite et sombre allée bordée de hautes murailles de brique, ayant cet aspect humide et attristant qui est particulier aux villes. Quelques rayons de soleil qui, parfois arrivaient jusques-là, loin d'égayer le cœur, ne servaient qu'à rendre la misère plus apparente. Le cœur manquait à Robert en montant les escaliers. Est-ce que Gerald pourrait demeurer là ! Des cris d'enfants, des juremens, des imprécations, indices trop ordinaires de la pauvreté parvenue jusqu'à la dégradation, arrivaient jusqu'à lui.—Une femme plus que négligemment vêtue répondit enfin à ses appels multipliés, qu'elle ne savait point si M. Morton était ou n'était pas chez lui, mais que sa chambre était au troisième, et qu'il pouvait s'en assurer lui-même. Robert monta et entra dans la chambre indiquée. Gerald n'y était pas. L'examen du local lui arracha un soupir. La chambre était petite, toute nue, mal close et d'une malpropreté repoussante. Pour tout ameublement il y avait un mauvais lit de sangle et une chaise boiteuse. Et voilà où demeurait Gerald! Gerald Morton dont l'existence avait été jusque là heureuse et brillante comme celle d'un héros de conte de fée, Gerald Morton, élevé dès l'enfance dans toute l'aisance, dans tout le luxe que l'affection la plus tendre et la fortune la plus brillante peuvent donner. Jamais le sentiment de ses propres infortunes n'avait affecté Robert Hunt, comme le misérable aspect de la chambre de son ami. Des larmes de sympathie coulaient de ses yeux. En portant ses regards sur un endroit qu'il n'avait pas encore examiné, il vit pendre contre la muraille, les portraits de M. et de Mme Morton. Ces portraits, très richement encadrés, contrastaient étrangement avec tous les objets qui les entouraient. C'était la seule chaîne qui rattachât le passé de Gerald à son existence présente. Sa mère avait posé dans la fleur de sa jeunesse, lorsque tout respirait autour d'elle la joie et le bonheur. La figure était d'une remarquable beauté, très blanche, marquée de fossettes et empreinte d'un naturel inimitable ; la physionomie était radieuse et respirait une grace charmante. On aurait juré que cette tête, d'ailleurs si parfaite, était pleine de vie et sortait de la toile. Elle était aussi merveilleusement bien posée dans un cou d'albâtre de la plus grande perfection— une main ramenait en arrière les flots de cheveux chatains. On aurait dit l'Espérance, ou Eve dans son état d'innocence, une Péri, une fée, une créature céleste enfin. Il n'y avait là ni tristesse, ni souci, en un mot rien de terrestre. Elle était morte avec toutes ses illusions. Ce portrait fit diversion aux tristes pensées de Robert;—il était encore à le contempler lorsque son ami entra.

MLLE ANNIE MIDDLETON.
(*La fin au prochain numéro.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Steamship Palmetto, Smith, pr Galveston.
Navire Orlando, White, pr le Havre.
Robert Burton, Decan, pr New York
Southerner, Sullivan, pr New-York.
Brick Damascus, Hayes, pr Génes.
Goelette Sarah Elizabeth, Webb, pr Pensacola.
Tallahassee, Roche, pr St Marks.
Dora Baghish, pr Mobile.
Porter, pr Brazos.

—ARRIVÉS SAMEDI.—
Navire Bell Rock, Pendleton, de Bristol.
Faneuil Hall, Sears, de Brême.
Barque Gipsey, Lampson, de Rio Janeiro.
Goelette Gov Anderson, Bewer, de Key West.
Wm Bryan, Bruce, de Grand Caillou.
Gaire, Williams, de la Havane.
—STEAMERS.—
Gipsey Ure, de Bayou Sara.
Gen Taylor, Trinidad, de Donaldsonville.
Amazonia, McBride, de St Louis.

—ARRIVÉS HIER.—
Steamship Philadelphia, Pearson, de New-York.
Navire Pyramid, Henderson, du Havre.
President Smidt, Myer, de Brême.
Calcutta, Woodside, de Brême.
Malabar, Crocker, de Boston.
Cato, Loring, de Boston.
Amelia, Jordan, de Marseille.
Joshua Bates, Barton, de Trapani.
Union, Davis de New York.
Delaware, Tarbox, de Brême.
Rappahannock, Cushing, de New-York.
F F Hage, Robson, de New-York.
Brick Gulnare, Blume, de Savannah.
Henry W Moncure, de Rio Janeiro.
Josephus, Pitcher, de la Havane.
Goelette Mary F Letterloh, Somers, de Malaga.
Mary Eliza, McConnell, de Matanzas.
G B Mathews, Robinson, de Rattan Island.
—STEAMBOATS.—
Fashion, Martin, de Grand Prairie.
Columbus, Post, de St Louis.
Duchess, Green, de Cincinnati.
United States, Hamilton, de Cincinnati.

—MEMORANDA.—
Le navire Union, arrivé hier, a vu le 17 de ce mois, un gros navire échoué en dedans des récifs de Key-West, entre le Sand Key et le phare flottant : il a une dunette et, à la poulaine, une figure de femme. On n'a pu savoir son nom.

Départs des steamers de l'Atlantique.

Liverpool.	N.-York	Boston
Niagara, 9 Nov.	4 Déc.	
Europa, 16 Nov.		11 Déc.
Arctic, 20 Nov.		
Asia, 23 Nov.	18 Déc	
America, 30 Nov.		25 Déc.

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'il est survenu une vacance dans l'emploi de Constable de la seconde Cour de Juge de Paix, de la paroisse d'Orléans, par la mort de Francis Thomas, la présente proclamation est lancée pour ordonner qu'une élection soit tenue dans ledit District, pour remplir ladite vacance.

L'époque de cette élection sera fixée par le shériff, qui veillera à ce que ladite élection soit tenue aux endroits désignés par la loi; à ce qu'elle soit conduite et que les retours en soient faits conformément aux dispositions de la Constitution et des lois, dans de semblables cas.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de Bâton Rouge, le 21 novembre de l'an de N. S. 1850 et le soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur :
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat.

AVIS D'ELECTION.

LES votants dûment qualifiés, résidant entre les rues Julia et Canal jusqu'au lac, Seconde Municipalité, sont notifiés par le présent avis, qu'en vertu d'un ordre d'élection qui m'a été adressé par Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection sera tenue dans ledit District, samedi le 7 décembre prochain, pour remplir la vacance survenue dans l'emploi public de Constable de la seconde Cour de Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, par la mort de Francis Thomas, Constable de ladite Cour.

Les polls seront ouverts de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., aux précincts qui seront établis et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la ville de la Nlle Orléans.

L'élection sera tenue et les retours, faits en duplicata, seront remis au shérif de la paroisse d'Orléans, conformément à la loi.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, le 25 novembre 1850.
JOHN L. LEWIS,
Shérif.

LIQUIDATION POSITIVE.

CLAUDIUS BEDON ayant transporté son magasin au No 23, rue de Chartres, et étant déterminé à clore ses genre d'affaires, fait savoir au public qu'il va mettre à partir de ce jour, il vendra AU PRIX COUTANT, en gros et en détail, tout son assortiment de BIJOUTERIE, DIAMANTS, ARGENTERIE ET PLAQUÉ, PENDULES ET ORNEMENTS DE CHEMINÉE, MONTRES D'OR ET D'ARGENT ET CHAINES EN OR DE TOUS GENRES. Aussi objets de fantaisie pour étrennes, &c. PORCELAINES ET CRISTAUX, coutellerie, &c. &c. Les personnes qui désireraient acheter peuvent compter sur la modicité des prix.

Liquidation.

LES soussignés ayant décidé de cesser les affaires, donnent avis à leurs amis et au public en général, qu'à partir de ce jour, ils liquidation leur magnifique assortiment de nouveautés en tous genres, aux conditions les plus avantageuses.

Notre assortiment étant composé de marchandises fraîches et de choix, nous offrons aux dames une occasion bien rare d'obtenir avec des marchandises à des prix considérables, les articles de haute nouveauté en soieries, broderies, dentelles, &c.
F. & E. REILLY & Co.
Encoignure Royale & Canal.

Mme Groux, de Paris,

No 203, rue Bourbon, encoignure Orléans.

EX couturière des grands théâtres de Marseille et de Stockholm, a l'honneur de prévenir les dames, qu'elle confectionne sur ordre tout ce qui concerne les costumes et coiffures de bals, parés et masqués, ainsi que les robes, manteaux et modes de ville.

On trouvera également chez elle costumes et dominos de tous genres, à louer. 23nov—1m

Jean Augé,

63, encoignure Bienville et Chartres.
NOUVELLE COMPOSITION
Pour faire *croître les cheveux* : elle fortifie et embellit la chevelure.
Grand assortiment d'OUVRAGES EN CHEVEUX fabriqués chez lui pour les deux sexes. 25 nov—3m

P. LONGIS, 47, Vieille Levée—280 barriques vin, F. Durand, au drawback.
450 barriques vin F. Durand, en magasin.
600 do Porto, F Durand,
75 do vin blanc F Durand,
200 Porto Miguel Reig,
300 do F Grousset,
50 barriques Bordeaux pour l'ordinaire,
25 do do Ginouillac & Valery,
20 do do Milon, A Vigueroux,
12 do do Grand vin de Médoc,
10 demi barriques Pichon Longueville,
250 eau de vie de Cognac,
300 caisses Château-Lafitte ou Margaux,
100 do de Brane, à Cantenac,
100 paniers de champagne, par la Caroline,
100 do d'huile d'olive Plagniol. 23nov

VINS ROUGE ET BLANC—160 barriques vin rouge Chateau Grissent, 30 do de Marseille, 150 barils vin blanc Sauterne Min. Sec; 200 caisses vin rouge St-Julien; 30 do do Sauterne; 300 de Muscat de Frontignan, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
25 nov 27, rue St-Louis

HUILE D'OLIVE—300 paniers de 12 bouteilles, 24 onces; 30 do de 96/2 do, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
25 nov 27, rue St-Louis

DAMEJEANNES, Bouchons et Bouteilles—400 damejeannes de 5 gallons, 300 do de deux, 400 do de 1, 10 balles de 6,000 bouchons à damejeannes, 100 paniers bouteilles vides, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co,
25 nov 27 rue St-Louis

CHAMPAGNE—Cognac—Absynthe—100 paniers Champagne; 10 quarts pipes cognac; 20 caisses absinthe, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
25 nov 27, St-Louis.

VIN ROUGE—60 barriques vin rouge St-Julien Medoc, 24 do do do Deyrie Margaux, 16 demi do de do do do, 418 caisses vin rouge St-Julien Médoc, en débarquement du navire Sabattie, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
25 nov 17 et 19 rue St-Louis

VIN BLANC—100 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Sabattie, de Bordeaux, et à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
25 nov 17 et 19, rue St-Louis

EAU DE VIE—4 demi pipes eau de vie de J B Godard, 4 quarts do do do do, 250 quarts pipes eau de vie de Pr. Godard, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
25 nov 17 & 19, rue St Louis

VIN ROUGE—En débarquement du navire Sabattie, de Bordeaux, 60 barriques vin rouge de Peyrelebade, 630 caisses vin rouge St-Julien, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
25 nov 17 et 19 rue St-Louis

VINS EN CAISSE—400 caisses vin rouge St Julien, Margaux, Pauillac et St-Laurent.
200 caisses vin rouge Chateau Bernone.
44 do de Montrose Ségur Médoc.
24 do de vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
25 nov 10, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE ET BOUCHONS—600 paniers de James Plagniol véritable, 24 onces, 15 boites, 200 do do de 12 onces 24, do bouteilles, 30 balles bouchons réguliers de 10 milliers chacun, à vendre en magasin par A CARRIERE,
25 nov 10 Vieille Levée

VIN ROUGE EN BARRIQUES—150 barriques St-Julien, Montferrand et Margaux, en magasin et à vendre par A CARRIERE,
25 nov 10 Vieille Levée

EAU DE VIE FINE CHAMPAGNE—60 colis des marques suivantes: Otard, Dupuy & Co, 1846, Celebrated brandy, [illegible] 1846, Godard & Co, 1846, 1844, 1843, dans les cargaisons d'apport et à vendre par A CARRIERE,
25 nov 10 Vieille Levée

M. ROCHEREAU, [illegible] [illegible]

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Conseil de la Municipalité No Un.
Séance du lundi 11 novembre 1850.

RESOLU que le Maire est et demeure autorisé à vendre à l'encan le contrat pour mettre une nouvelle grille en fer autour de la Place d'Armes, conformément aux plans et devis déposés au bureau du voyer.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Le 22 novembre 1850.

En vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que je vendrai au rabais, à mon bureau, le lundi 23 décembre 1850, à midi précis, le contrat pour la fourniture et la pose d'une grille en fer avec une base d'granit autour de la Place d'Armes, conformément aux plans et spécifications déposés au bureau du voyer.
25 nov A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
Le 26 novembre 1850
Conseil de la Municipalité No. Un.—Séance du lundi, 11 novembre 1850.

RESOLU que le voyer est et demeure autorisé à faire entourer la Place du Cirque ou Place Congo par la grille en fer qui entoure maintenant la Place d'Armes.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Pour copie conforme, H. BIER, Commis.

Mairie de la Nlle-Orléans.
Le 22 novembre 1850.

En vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné, que je vendrai au rabais, à mon bureau, le lundi 23 décembre 1850, à midi précis, le contrat pour transporter et entourer la Place du Cirque (ou Congo) avec la grille en fer et le mur de granite qui entourent actuellement la Place d'Armes.
25 nov A. D CROSSMAN, Maire.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
6ème COMPAGNIE.
Ouvriers Canonniers.

Par ordre du major Gally, la compagnie se réunira en bourgeois à l'encoignure des rues Esplanade et Champs-Elysées, le dimanche 1er décembre 1850, entre dix heures et midi, pour élire un premier lieutenant en remplacement de A. Bonajeo.

L'élection sera présidée par le capitaine M. Grivot, assisté du lieutenant Moreau; scrutateur, Lieutenant Lodier.
25nov—2f A. DEBBES, Capitaine.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañia se reunirá en asamblea general, en traje de armas, mañana el No. 14, de la calle Dumaine, entre las de Levée y Condé, el jueves proximo, 28 del corriente, á las 5 de la tarde, para tratar de asuntos interesantes al cuerpo.

Se recomienda tanto á los miembros activos como á los honorarios sean puntuales á la hora indicada, pues pasada media hora se abrirá la asamblea con los miembros que estan presentes.

De orden del capitan.
CAYETANO PACHE,
nov. 24. Sargento 1ro

Compagnie de Navigation à vapeur du Lac.

AVIS est par les présentes donné qu'une réunion des actionnaires de la Compagnie de Navigation à vapeur du Lac aura lieu, conformément à une résolution de la direction, lundi 2 décembre prochain, à 4 heures du soir, dans le bureau de E. Rochereau & Co., rue St-Louis, No 17, à la Nouvelle-Orléans, à l'effet de discuter et de décider s'il est convenable et opportun de clore les affaires de la dite Compagnie et de dissoudre la dite Corporation, ou de les continuer en faisant un versement de fonds extraordinaire, nécessaire pour accomplir cet objet, et aussi à l'effet d'élire trois commissaires, pour le titre de commissaires liquidateurs, dans le cas où les actionnaires se prononceraient pour la dissolution de la Corporation et la cessation des affaires de la dite Compagnie. E. BRENAN,
23 nov Secrétaire.

J. FEYTEL

A l'honneur de prévenir ses anciens amis et le public en général que décidé à se fixer d'une manière permanente à la Nouvelle-Orléans, il vient d'ouvrir à l'encoignure des rues Chartres et Conti, vis-à-vis de son ancien établissement, un magasin de bijouterie et horlogerie où il débarque en ce moment un magnifique assortiment d'articles de sa partie, tels que : montres d'or Lepine, Tobias et Jurgensen, de cylindre, de argent, chaines de succès et chaines de giletts, épingles et broches diamant, rubis, perles et pierres fines, boucles d'oreilles, services de table et à thé en argent et vermeil, à filet et simples, etc. etc. le tout garanti au meilleur titre.

Bon choix de pendules et candélabres se recommande à l'attention des amateurs et n'est inférieur à aucun des articles importés en ce genre jusqu'à ce jour.

Il continuera comme par le passé à s'occuper des réparations en tous genres dans toutes les branches de l'horlogerie, de la bijouterie et se flatte que la confiance qu'on a bien voulu accorder ancienne- ment à son travail ne lui fera pas défaut.
23 nov—1m

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE,
ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 30, rue Front Levee,
Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEFF, A. KIRKELAND, W. M. GREENWOOD.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS et CHAPEAUX—2,000 caisses en magasin et en débarquement du navire Living Age, comprenant un assortiment complet de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, couvertures, &c. à vendre à bas prix par
22 nov FROST & Co, 16, rue des Magasins

RAFFINERIE BELLECHASSE—Sucre en pain, en poudre, en morceaux, sucre clarifié en baril; sirop et mélasse en barils et demi-barils, à vendre par JUAN Y DE EGANA,
47, Bienville

COGNAC—VINS, &c.—300 demi, quarts et huitié mes pipes cognac, diverses qualités et d'importation; 400 caisses vin Claret; 300 de de Sauterne; 100 de Cordiaux assortis, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
22, rue Gravier

TABAC à chiquer et cigares—300,000 cigares de la Havane, diverses qualités; 150,000 de Cuba Fitzi; 300 boîtes tabac à chiquer de Kentucky et de la Virginie, diverses qualités et divers prix, en magasin et à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
22, rue Gravier

DIVERS—1,200 demi-boîtes et quarts de boîtes sardines à l'huile, fraîches; 150 boîtes, demi do et quarts do raisins frais; 100 do figues fraîches; 30 sacs amandes, 50 boîtes cornichons et sauces assorties; 150 boites scotch Ale et London Porter; 20 caisses homards, saumons et autres conserves alimentaires assorties, en magasin et à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
22, rue Gravier

DIVERS—50 tierces jambons dits Sugar Cured, des meilleures; 200 barils lard, 1re qualité; 50 barils whiskey Monongahela; 100 barils crackers frais; 200 barils farine de mais; 20 demi et quarts de barils et mess boef de Ucbere, pour l'usage des familles; 20 boucauts de riz nouv, 100 barils farine extra; 100 en quarts et quarts de barils maquereaux No 1; 50 boites morue fraiche, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
22 nov 22, rue Gravier

TOILE à emballer le coton, cordes en rouleaux et ficelle—750 pièces toile à emballer; 800 rouleaux corde de chanvre et 3,200 livres ficelle, en magasin et à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
22, rue Gravier

AVIS aux dames, qui vont aux théâtres, aux concerts ou en soirée : Passez chez C. M. SIMPSON, No 50, rue du Canal, et vous y verrez la COIFFE à Jenny Lind, pour se mettre à l'abri de l'air froid de la nuit.

A LOUER—La maison en briques et à trois étages, située rue Conti, No 160, convenable à une grande famille. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
Fco. PUIG Y PUIG,
21nov—15f 26, rue Commune

A LOUER—Le magasin en briques et à trois étages, neuf, situé, rue de la Nlle-Levée, entre Crossman & Canal, vis-à-vis la nouvelle Douane. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
Fco. PUIG Y PUIG,
21nov—15f 26, rue Commune

EN débarquement du navire Sabattie, de Bordeaux—30 barriques vin rouge de Bastide, 20 de vin vieux, 800 livres lentilles, première qualité, à vendre par JEAN FESE,
20 nov encoignure Royale et St-Pierre

Marchandises pour le Marché Mexicain.

PLATILLES, Britannias, Crées, Echepilles, Listados, toiles à drap de Russie, coutils, toiles d'Irlande, de de Courtray, de du Nord, Liens, toile à drap blanchie, Dowlas, Huckabacks, Linge de table, &c., à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co,
20, rue Gravier.

INDIENNES bleues et impériales pour exportation—30 balles indiennes bleu de marine et blanches, 900; 40 de impériales supérieures, de 4¼, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co,
20 nov 20, rue Gravier.

CHAMPAGNE de N. R. Schreider—Nos prix pour cet article véritable, est réduit à $14 le panier à vendre par W L CUSHING & Co,
15nov 35 rue Commune

MORUE FRAICHE—50 caisses de 100 livres, à vendre par W L CUSHING & Co,
15nov 35 rue Commune

CAPSULES—4 caisses capsules canonières, en débarquement de la barque Arendahl à vendre par BERNARD TURPIN,
18nov No 20, Vieille Levée.

VIN—En débarquement du navire Océana de Bordeaux,
30 barriques vin de Pauillac,
20 quarts vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par X. LAMBERT,
11nov 62, rue Magasins

H. BONNABEL, Droguiste, rue Tchoupitoulas, vient de recevoir un excellent article de
Pâte de jujube, pâte de jujube-réglisse,
Gomme cristallisée, pâte de guimauve,
Pastilles de Cognac,
Do de menthe poivrée, &c. &c. 19nov

H. BONNABEL, Droguiste en gros, offre à vendre à des prix très modérés, un assortiment complet de drogues, produits chimiques, médecine de chirurgie, &c., choisis par lui-même, avec soin, en Europe et dans le Nord des Etats-Unis, tels que :
[illegible]
[illegible] 19nov

Succession de feu Etienne [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St-Jean Baptiste—Cour de Paroisse [illegible]
[illegible]
Paroisse St-Jean Baptiste, le 16 novembre 1850.
21 nov [illegible]

M. de Vriès,
PROFESSEUR DE CHANT.

M. DE VRIES, professeur de chant, absent pendant une partie de l'été, est de retour à la Nlle-Orléans, et a fixé son domicile au coin des rues St-Pierre et Bourbon. Il continuera à donner des leçons comme par le passé, et il se recommande à ses anciens élèves et au public. 19 nov—6f

CHANGEMENT DE DOMICILE.—C. MEDON, forcé de quitter le local qu'il occupait, au coin des rues Douane et Chartres, à cause de l'état du bâtiment qui menaçait de s'effondrer, a transporté son magasin au No 20, rue de Chartres. Il espère que le public lui continuera le patronage qu'il lui a toujours accordé. 19 nov—6f

DEMANDE D'UNE GOUVERNANTE.—Une place avantageuse est offerte à une dame française, qui pourrait donner des leçons de musique et de langue française, et s'employer comme gouvernante dans une petite famille de la plus haute respectabilité, demeurant dans une ville de l'Ouest. On exigera les meilleures recommandations. S'adresser à Kennedy & Foster, 75, rue Tchoupitoulas.
19 nov—6

AVIS.
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
26, rue St-Louis.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public en général, que nous avons formé, sous cette raison, à partir du 20 de novembre (présent mois) une maison de commerce, sous la raison de A. DELAMARE & NADAU DU TREIL, qui continuera le même genre d'affaires de l'ancienne maison A. Delamare, et les sollicitons de nous continuer leur confiance.
Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1850.
23nov A. DELAMARE & NADAU DU TREIL

A LOUER,
Grande résidence, Ecuries, etc.

Une grande résidence très agréable, (No 230) faisant face à la rue Bienville, située entre les rues Robertson et Villere. Le terrain mesure 60 pieds de face sur 150 de profondeur. La maison contient quatre grandes chambres, deux cabinets, deux caves, galerie, cuisine, quatre chambres à domestiques, écuries, remises, jardin, auve. etc. etc. Cette belle propriété conviendrait plus particulièrement aux personnes qui tiennent des voitures, drays charrettes, chevaux, etc., et qui vendent du lait. Pour plus amples détails, s'adresser à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, à
25 nov G. DEFRERRIT.

A LOUER PRÉSENTEMENT.
Le Magasin à trois étages avec installation du gaz, situé rue de Chartres, No 114, entre Conti et St Louis.
S'adresser à J. B. BLACHE & Co.
22nov—12f No 77, rue de Chartres.

CHAUX—300 barils fraiche des carrières de Cap Girardeau, en débarquement du steamer "Pacific," à vendre par
F. H. MONSEREAUX, au marble
22 nov—4 yard, rue St-Louis.

NEGRES.—On demande à louer pour une routaine dix nègres accoutumés au travail d'une habitation, pour lesquels on donnera $40 par mois. S'adresser à A. BONNEVAL,
No 4, Passage de la Bourse près le rue de
19 nov—6f la Douane.

Branche Banque de l'Etat de la Louisiane,
Seconde Municipalité, 13 novembre 1850.

A partir du 17 courant, cette Banque escomptera, mais seulement deux fois la semaine, au lieu de tous les jours, c'est à-dire le mardi et le vendredi. Les jours d'offre sont les lundi et jeudi. Le bureau s'assemblera à 9 heures du matin, le mardi et le vendredi, et les réponses seront faites à midi.
Par ordre de la direction,
14 nov R. J. PALFREY, Caissier.

Banque du Canal,
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1850.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette Banque aura lieu, dans son bureau, lundi, le 2 décembre prochain, de dix heures du matin à deux heures P. M.
13nov—sstd SAM C. BELL, Caissier.

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon et Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville, le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part aussitôt que, à un grand service, par lequel ils ouvriront leur salon.
15nov—1m S. VIOSCA & Co.

WHITE HALL, RUE ST-LOUIS, No 44.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'à partir de samedi, 16 novembre, un grand lunch sera servi tous les jours dans leur café restaurant, au rez-de-chaussée. Le lunch commencera à 10 heures et durera jusqu'à 1 heures.
13 nov—1m S. VIOSCA & CO.

AVANCE D'ARGENT—Les soussignés feront des avances sur marchandises qui leur seront consignées en pleine ou leurs mains pour vendre. Egalement sur des marchandises convenables expédiées à Messrs H. Fowler, de New-York, à M. Field Fowler, à Boston, ou à Capel Field, à Londres.
W. P. VERDENBURGH & Co,
18 nov—1m 30, Vieille Levée

A VENDRE

UN Café et Grocerie, situé à l'encoignure des rues Levée et du Port, 3me Municipalité. Cet Etablissement est bien assorti et jouit d'une bonne clientèle. Le Propriétaire ne s'en défait que parce qu'il est tenu de se rendre à Alger.

Conditions—Le prix devant être fixé à l'amiable, l'acquéreur en paiera un tiers comptant et donnera ses billets à trois mois bien endossés, à trois et six mois de date, pour les deux autres tiers.
S'adresser sur les lieux. 13nov

Grocerie à vendre.

CET établissement, situé au coin des rues de la Douane et St Jean Baptiste, dans la seconde municipalité, est très bien achalandé et fait de bonnes affaires. Le fonds de groceries, liqueurs, vins, fromage et marchandises sèches est bien choisi et considérable. La maison est louée à bail et le bail a encore trois ans à courir. L'acquéreur pourra s'entendre pour le bail et la pratique de l'établissement, lesquels sont compris dans la vente, et jugera convenable selon des moyens pécuniaires. S'adresser sur les lieux. 13nov—7f

Bureau de Courtage !

HENRY LEGENDRE a transporté son bureau rue St-Louis, près de la Bourse St-Louis. Il s'occupera de l'escompte de billets à ordre, prêts sur hypothèque, de ventes et d'achats des obligations des 1re, 2me et 3me municipalités. 25oct—1m

A VENDRE—En débarquement du navire Oneida, venant de Bordeaux :
15 caisses fruits assortis à l'eau de vie,
30 do cérises à l'eau de vie.
20 do abricots do do.
30 do poires do do.
30 do prunes do do, à vendre par
11 nov F ROUMIEU.

A VENDRE—En débarquement du navire Océana, de Bordeaux :
6 pipes eau de vie d'Armagnac.
40 barriques vin rouge Montferrand
11 nov F ROUMIEU.

EN débarquement de l'Océana, venant de Bordeaux :
50 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 caisses vin rouge do
2 futailles sil, à vendre par
L MAJESTE & J CLAUZURE,
11 nov 69 Vieille Levée, entre St-Louis et Conti

A VENDRE — En débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux :
80 barriques vin rouge bon ordinaire.
Par L. MAJESTE & J. CLAUZURE,
69, Vieille Levée, entre St-Louis
10 oct et Conti.

FROMAGES DE GRUYERE.

PAR le navire Old England, 30 meules Gruyère, première qualité, à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
9 nov 105, rue Royale.

VINS ORDINAIRES—En débarquement du navire Arcadia, de Bordeaux,
300 barriques vin Montferrand, à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
5nov 103, rue Royale

VINS, EAU DE VIE ET BOUCHONS—En débarquement du navire Marshall Ney, de Bordeaux,
50 barriques bon ordinaire, St-Julien;
71 demi pipes, quarts et huitièmes eau de vie;
15 balles bouchons assortis, à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
5nov 103, rue Royale

VINS en caisse — En débarquement du navire Sabattie, de Bordeaux,
500 caisses vin St-Julien, à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
11nov rue Royale, 103.

FARINE—300 barils superfine;
BEURRE—200 firquins, de l'Ouest, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
15, rue Tchoupitoulas.

LANGUES DE BŒUF—40 balles langues fumées et salées, à vendre par
SECCOMB & VOORHIES,
22 nov 15, rue Tchoupitoulas.

FROMAGE DE GRUYERE—En débarquement du navire Caroline & Mary Clark, du Havre :
40 meules de fromage de Gruyère Bale,
100 doux. fromage de Neufchâtel, à vendre par
DUNTZE & KERN
Encoignure Royale & Conti.

BŒUF—En barils, demi et quarts, marque de Davis, à vendre par
SECCOMB & VOORHIES,
22 nov 15, Tchoupitoulas.

PORC—25 barils rance,
JAMBONS—75 tierces, dits enveloppés,
SAINDOUX—200 barils, de choix, à vendre par
SECCOMB & VOORHIES,
22 nov 15, Tchoupitoulas.

BLANC DE PLOMB—De la Manufacture de Wetherill, à Philadelphie.—Les soussignés agents pour la vente des produits de cette manufacture, ont à vendre un grand assortiment en gros et en détail. R. J. HART & CO.

VINS—EAUX DE VIE—30 barriques et 20 demi-barriques vin de Marseille, Banyuls, 100 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc;
[illegible]
A vendre en magasin par B. TALAMON,
103, rue Royale

SARDINES—1,000 demi-boîtes sardines à l'huile, Ang. Gillon & Co.
[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre des Variétés
DE PLACIDE.

LUNDI, 25 NOVEMBRE 1850.
On représentera la comédie favorite de Shakespeare's,
MARRY WIVES OF WINDSOR.

Falstaff, M. Bass, Justice Shallow, M. Chippendale; Master Slender, M. Holland: Dr Caius, M Dawson; Bardolph, M. Duffield, Madame Ford, Madame C. Howard, Madame Page, Madame W. P Johnston, Anne Page, Madame Reeves; Dame Quickly, Madame Rowe.

Terminée par un GRAND DIVERTISSEMENT dans lequel paraitront Mlles Hilariot et Baron, et Messrs. Mangin, Vegas et Pingorely.

GALERIE DES BEAUX ARTS, DE L'UNION
No. 13, RUE ST-CHARLES, AU PREMIER.
Exhibition de Peintures de choix, anciennes et modernes

PRIX D'ENTRÉE—25 cents; billets de famille pour la saison $2.

CETTE collection de peintures comprend non-seulement des ouvrages d'art récemment reçus d'Europe, provenant d'artistes distingués, mais aussi des objets choisis dans les diverses collections particulières de cette ville, lesquels ont été obligeamment offerts par de nombreux amateurs afin d'encourager le goût des beaux arts.

Chaque mois une grande partie des tableaux de l'exhibition seront remplacés par d'autres. Quelques-uns de ces tableaux sont à vendre et l'on peut en connaître le prix en s'adressant à la personne qui en a charge.

L'exhibition sera ouverte de 10 à 3 heures durant le jour; et les soirées de beau temps de 7 à 10 heures. 19 nov—6m1/2

Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glascow ou Belfast.
28 oct McDOWELL, MILLS & CO.

Maison de confection.

CHAPEAUX, Robes, Manteaux, Mantelets et principalement habillements d'enfant. Mme LUSSAN a transporté son magasin de modes et son atelier de confection au No 160, rue Royale. Sa maison est bien connue pour le bon goût des habillements d'enfant, les gardes soleil, capotes, etc.

BALS masqués—Grand assortiment de costumes, pour dames et pour hommes, loués exclusivement pour bals et société.

On demande de bonnes ouvrières 4 nov—3m

Le magasin de modes et nouveautés de Madame C. Gerber est maintenant rue Royale, encoignure Toulouse, No 161—Elle a l'honneur d'informer les dames et le public qu'elle ouvre dans ce moment un assortiment considérable de modes, nouveautés et articles de fantaisie du plus nouveau genre. Elle a pris des arrangements pour qu'on trouve toujours chez elle ce qu'il y a de plus riche, de plus nouveau et de plus élégant en fait d'articles de modes.

Les derniers arrivages du Havre apportent pour elle les plus jolis chapeaux et manteaux que les modes ont fait paraître à Paris. 1 nov—1m

Fashionable Store,
Encoignure des rues St-Charles et Commune.

Ouverture de hautes nouveautés d'hiver.

J. DUCOURNAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a reçu par les navires Béatrice, Charlemagne, et Old England, du Havre, une grande partie de son assortiment d'hiver, le complément est attendu par le navire Acadia.

Draperie.

Drap noir extra fin, de ou couleurs variées, Castor noir uni, de à côtes, ou torsades,
Do grain de poudre, casimirs de toutes couleurs, forts, demi-forts et légers, haute nouveauté.

Etoffes à Gilets.

Casimir noir brodé, de couleur, de ou velours, cachemires de tout genre, vénitienne noire, armure de grenadine, de satin noir, de ou couleurs et à fleurs, satin noir façonné, cammir jaune, de blanc, valencias de de velours, épingle très riche, de soie, de toutes laine et en argent pour soirées, satin blanc peluches unis et à fleurs.

Cravattes Assorties.

Cravattes satin noir, de taffetas, de armure, de gros grains, de la Sablières assorties en couleurs; quelques douzaines cravates Colliers pour soirées, échappes satin noir, de en couleur.

Habillements Confectionnés.

Paletots anglais et non ouatés, tweeds légers, sac Barrillon de toutes couleurs, habits, redingottes drap noirs et couleurs, manteaux drap bleu, gilets de toutes les formes et d'un grand choix, un assortiment complet de chemises toile fine nouvelle coupe, ouvertes de toutes grandeur, caleçons tricots, chemises de flanelle, de sol et douillettes, gilets de flanelle blancs et couleurs variées pour dames jouvins, bretelles monogrammes, mouchoirs de batiste, parapluies verts, bonnets de soie, &c.

Pour les fashionables quelques douzaines de canne-impériales, &c. &c.

Les personnes qui m'avaient favorisé de leurs commandes sont prévenues que tout a été exécuté avec soin et sont prêts à leur être délivrés.
J. DUCOURNAU,
5nov—1m Enc. St-Charles et Commune

HABILLEMENTS CONFECTIONNES.
H. HUARD.

No. 69, rue Commune, vis-à-vis le Hewlett's Exchange.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet d'habillements confectionnés en tous genres, choisis avec le plus grand soin et qu'il vendra à prix modérés. Il ose en solliciter leur patronage se flattant de pouvoir satisfaire leurs désirs.

Le public est respectueusement prié de vouloir bien lui accorder son attention et d'examiner son assortiment, qu'il espère flattera tous les goûts.
5Sect—1m H. HUARD.

Changement de domicile.

LES SALONS DE GUTH, si favorablement connus, sont transférés dès AUJOURD'HUI 23 NOVEMBRE, aux bâtisses attenant à la brasserie, rue Conti, Nos. 85 & 87, où M. Guth aura l'honneur de recevoir ses anciens amis et clients.

La grande réputation et l'immense succès obtenu par cette Bière de la Louisiane, sont une garantie que M. Guth continuera de fabriquer un article supérieur à toute la bière faite jusqu'ici au Sud, et, qui ne craint aucune brasserie du Nord, ni de l'Europe.

Les ordres seront reçus et promptement remplis à l'office, rue Conti, No. 87. 18nov

A LOUER,

UN VASTE TERRAIN situé à Gentilly, non loin de l'habitation du juge Bermudez—Ce terrain, fermé de toutes parts et où l'on construit une cuisine à étage, écurie, est propre à la culture d'un jardin et à tenir une vacherie; il a 300 pieds de front au chemin de Gentilly et 270 sur l'Allée Marigny, sur une profondeur de près de 600 pieds.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire Fois. Courbet, rue Claiborne No 213, entre Ste-Anne et Dumaine.

Nota—On pourra louer aussi un autre terrain non fermé, à peu de distance du précédent, mesurant aux deux bouts 180 pieds sur une longueur de 675 pieds. 15 nov—3m

CHARBON—CHARBON.

EN VENANT près de la Poste, souvenez-vous qu'il y a un entrepôt de CHARBON, au No. 77, rue de la Douane, à la première porte après la rue Royale, où l'on trouve constamment du charbon de Pittsburg, d'Angleterre, de Cannel américain et de l'Anthracite ; à vendre à la convenance des acheteurs.
30 oct— M. BEAN, WILLARD & CO.

CHARBON—100 boucauts charbon anthracite, venant d'être reçus et à vendre à l'entrepôt de la ville, No 77, rue de la Douane.
18nov—30f McBEAN, WILLARD & Co.

A VENDRE—Nouvellement reçu par le brick Marshall Ney, de Bordeaux :
30 barils eau de vie de Cognac.
75 caisses eau de noix, première qualité;
40 fromages Roquefort.
300 demi boites cèpes à l'huile.
25 barils vin blanc;
800 milliers de bouchons.
200 livres de champignons, par caisses de cent livres chaque. JEAN FESE,
20 oct—s Encoignure Royale et St-Pierre

P. MALLARD,

No 67, Rue Royale.

IMPORTATION directe de France, par les navires Brunswick, Magnolia et Béatrice du Havre : MEUBLES—décorations; fauteuils, prie-dieu, canapés, tête-à-tête, de marquises; consoles, jardinières, etc.

RIDEAUX—étoffes à meubles et à rideaux de toutes sortes, franges, glands, torsades et passementerie.

Porcelaine de Sèvres et de Saxe, cristaux de Venise, etc., objets de fantaisie et d'art; papier mâché, bronzes, statuettes, pendules, garniture de cheminées, vases, flacons, coupes.—Services de table porcelaine, déjeuner et thé.

LAMPES—Carcelles, modérateurs et autres, astrales, à Carcel et porcelaine, article tout nouveau.

SPECIALITE—Importation de belles et riches glaces de Paris, encadrées.

TAPISSERIE—P. Mallard entreprend tous les travaux de tapisserie, décoration, etc. aux prix les plus modérés.

Bals et soirées—On trouvera chez lui à louer de riches banquettes garnies en velours, lustres, candélabres, etc., à des conditions avantageuses.
16 oct—

Groceries, Vins, Liqueurs, etc.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il a ouvert ce jour une grocerie pour la vente en gros et en détail, au No 5, Nouvelle-Levée, entre les rues de la Douane et Bienville, où l'on trouvera tous les articles appartenant à cette branche d'affaires.

Le plus grand soin sera mis à la fourniture des ordres pour la campagne, aussi bien que pour celle des familles, pour la ville, et tous les articles seront garantis tels qu'ils seront représentés.

Le soussigné espère, par ses attentions toutes particulières, et le désir de bien faire, mériter le patronage de ses amis et du public. E. JOHNS,
1 nov—15 No 5, Nouvelle Levée

EN débarquement du navire Sabattie, de Bordeaux :
300 boites, 6,000 demi boites et 1,800 quarts de boites sardines à l'huile;
96 boites petits pois, 100 demi do,
100 demi boites cèpes à l'huile, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

BOUCHONS—100 balles bouchons de diverses qualités, dimensions assorties, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

ARTICLES DIVERS—300 quarts et 60 barils demi barriques vin de Sherry, 1,000 quarts vin de Porto, 50 quarts vin de-vie d'Espagne, 25 demi pipes eau-de-vie Castillon, 40 1/4 de do, 5 pipes genièvre, dans les magasins de la douane, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

VIN BLANC—Vin blanc Sauterne, qui été très supérieur, en magasin et à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
En liquidation, 35, rue Natchez.

VIN ROUGE—300 barriques bon vin de famille, et 500 caisses vin rouge supérieur, en magasin et à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22 nov En liquidation, 35, rue Natchez.

BOUTEILLES—Reçu par le navire Caroline & Mary Clark, du Havre :
200 paniers bouteilles vides.
[illegible] à vendre par
THOMAS MEHRE Co.
22 nov rue Conti

EN débarquement du navire Caroline et Mary Clark du Havre, [illegible]

PIANOS.

A. PERIER, 310, rue Royale,
entre Ursulines et St. Philippe,

DE retour de France, où il a fait construire un grand nombre de Pianos dans les ateliers de PLEYEL, ERARD et DEBAIN, offre au public un choix d'instruments réellement hors ligne.

Fabrique de Pianos-mecaniques.

A. Périer fait fabriquer dans ses ateliers de la rue Royale, des Pianos-Picolo, avec un seul clavier à sept octaves, sans orgue et adaptation, sur lesquels on peut, sans être musicien, exécuter de grands morceaux d'opéras et les airs les plus nouveaux.

Ces Pianos ne doivent pas être confondus avec les Pianos orgue, à deux claviers et à deux pièces s'adaptant au piano ou orgue, et qui permettent d'exécuter des morceaux sans aucune connaissance de la musique.

Ces derniers instruments seront aussi fabriqués dans ses ateliers, et il les fournira aux importateurs à des prix modérés.

PIANOS HARMONIUM
à 12 registres,
AVEC ANTIPHONEL,

Dont le mécanisme offre plus d'avantages à l'exécutant que les panorgues à deux claviers.

Pianos-orgue à Harmoniphon,

A l'aide duquel on n'a besoin pour exécuter la musique d'Eglise que de savoir lire les numéros.

Pianos de salon à percussion, sans corde et sans danger de se discorder, avantage précieux dans les climats humides, où les pianos de faible construction exigent des mesures de fer pour résister au tirage des cordes; ce qui leur donne un son aigre strident.

Les personnes qui ont de véritables pianos de Pleyel et d'Erard, et dont elles voudraient se défaire, pourront les changer contre des pianos systême en fer complet.
A. PERIER, rue Royale, No 310, entre
5nov— Ursulines et St Philippe

Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le dernier lundi, 25 de courant, à son bureau, de 10 heures du matin à 2 heures P. M. F. J. FORSTALL,
7nov—25a Secrétaire

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, ci-devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, C. W. E. LEVERICH,
F. B. D'AQUIN, A. D CROSSMAN,
5nov— Exécuteurs Testamentaires.

ASSOCIATION.

M. RUDOLF SCHWARTZE a été admis comme un associé dans notre maison de commerce, à dater du 16 octobre 1850.
nov—1m GEORGE GREEN & BROTHER.

NOUVEAU MAGASIN.

J. J. SAINT-CYR informe respectueusement les dames de la Nlle-Orléans qu'il arrive de Paris avec un grand assortiment de nouveautés qu'il ouvrira lundi prochain, 11 novembre 1850.
Rue Bourbon, No 271, entre Dumaine et St-Philippe.
6 nov—15f

Victor Hébert
149, RUE DE CHARTRES.

L'ALMANACH de la Louisiane pour 1851—A vendre en gros et en détail.
AUSSI—Memento de Cabinet pour 1851.
Agenda de poche do.
Almanachs illustrés et de fantaisie. 7 nov—1m

Victor Hébert
149 RUE DE CHARTRES.

RECU par le navire Old England, du Havre—600 volumes de romans magnifiquement illustrés français, par les meilleurs auteurs, à 10, 15, 20, 25, 30 et 75 cents le volume. 7 nov—1m

Victor Hébert
149 RUE DE CHARTRES.

RECU par le navire Old England, du Havre, plus de 6,000 rouleaux de papier peint ordinaire, de satin fin, et doré, tous de nouveaux dessins, à de prix EXCESSIVEMENT REDUITS. 7 nov—1m

Coton en Bobines d'Alexander.

LES soussignés, agents pour la vente de ce fil supérieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement.
H. BOYLE & CO.,
16 nov—30f 47, rue de la Douane.

ON a besoin d'une excellente cuisinière. On demande de bons gages si elle entend parfaitement la cuisine. S'adresser encoignure des rues Esplanade et Plauche 16nov—6

600 FROMAGES tête de Maure, en débarquement du navire Arendal, à vendre par
DUBUCH FRERES, 77 rue St-Louis,
12 nov entre Royale et Bourbon

EN débarquement du navire Sabattie, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés :
300 barriques vin rouge, excellent ordinaire.
15 quarts Cognac.

Aussi—Ils ont en magasin un grand assortiment de vins blanc et rouge, eau de vie diverses qualités, fruits, cordiaux, genièvre de Hollande et du Rhin, Porto, Madère, &c. &c. Ils vendront à des prix extrêmement modérés. BOYER Frères,
13nov Encoignure Bourbon & Mandeville

RECEMMENT reçu au No 13, rue de Chartres, un grand assortiment de toiles à drap d'Allemagne, de diverses largeurs, depuis 6/4 jusqu'à 13/4

Aussi—Nappes, serviettes et essuie-mains de diverses qualités. Ces articles sont tous tissés en provenance de la fabrique, par la brasse et la douzaine.

Aussi—Le plus grand assortiment de valenciennes qui ait été offert en cette ville. Quelques unes de ces valenciennes sont d'une finesse exquise et de toutes largeurs, à vendre à très bas prix, par
13 nov P. W. WOODLIEF.

Changement de Domicile.

MME HUGHES, ci-devant 85, rue de Chartres, actuellement Encoignure Toulouse Cirque & Dauphine, a en mains un choix d'assortiment de toutes espèces de mouvures, et de plumes en fabrique, les prix plus difficiles. Tout ouvrage est garanti.

Mme Hughes prie les personnes qui, jusqu'à ce jour l'ont honorée de leur confiance, de vouloir bien la lui continuer. 1nov—1m

Les officiers et soldats de 1812—1815, et des guerres Indiennes !

DEPUIS 1790, ou leurs veuves, ou enfans mineurs, peuvent obtenir la concession de terres en s'adressant par un acte récent du Congrès, en s'adressant à L. E. SIMONDS, avocat et commissaire des Etats-Unis, au No 3, rue St-Charles, Bureau No 8, au premier. 8nov—1 m

FORGE—A louer, au mois ou à bail, sur conditions à faire de gré à gré, une forge pour serrurerie, forgeron et charron, située rue des Remparts, entre les rues des Ursulines et du Bayou. Cet établissement nouvellement bâti, convient à plusieurs genres d'affaires, ayant des dépendances avec bon pavé, hydrant, &c. S'adresser à Morris Broderick, rue du Bayou, entre Remparts et St-Claude. 4 nov

A LOUER—A partir du 1er décembre, deux magasins situés rue Vieille Levée, entre Conti et St. Louis, avec résidence au-dessus et une vaste cour derrière. S'adresser à F. Malochee rue Esplanade, No 51, ou Vieille Levée No. 39.
20 nov—6

A LOUER—Le Magasin double en briques, vis-à-vis la nouvelle Douane, ayant deux façades, l'un sur la rue de la Douane et l'autre rue Crossman
S'adresser à P.J. PAVY, LOBIT & Co,
6 nov—1m 13, rue Conti

A LOUER, à prendre possession immédiate, une grande et belle maison située rue Thalie, entre les rues Nayades et Prytanée 4ème municipalité, ensemble avec un vaste terrain, jardin, écuries, &c. cette maison est dans le voisinage de MM. Laudreaux et Freret, et convient à une grande famille, elle a été dernièrement réparée. S'adresser à L. A. GUNST,
5nov— 251, rue Dauphine, entre Dumaine et St Philippe

Nègres du Maryland et de la Virginie.

VENANT d'arriver et à vendre à mon *Etablissement No. 15, rue de l'Esplanade*, CENT TRENTE NEGRES, importés de Baltimore, comprenant un choix de bons nègres de champ, domestiques, cuisiniers, blanchisseuses et repasseuses, couturières, forgerons, charpentiers et un bon ingénieur. Le tout à vendre pour du comptant ou des acceptations de ville. Les personnes qui désirent faire des acquisitions, sont invitées à venir me voir, car je suis décidé à vendre à bas prix.
26oct—3m J. M. WILSON.

MAGASIN DE SOIERIES AU COMPTANT

C. YALE Jr. et Co.,
27, RUE DES MAGASINS, ENTRE COMMUNE ET GRAVIER.

RECOIVENT par le steamer "Ohio" et autres arrivages du Nord et d'Europe, leur assortiment d'automne et d'hiver, consistant en :

SOIERIES ET ARTICLES DE FANTAISIES.

Aussi : Mousseline de laine, Cachemire, Lustrines Alpaca et autres étoffes nouvelles pour robes.
SOIERIES POUR CHAPEAUX, SATIN PLUCHE ET VELOURS, RUBANS BROCHÉS, do en taffetas et satin unis, passementerie, garnitures en soie et en velours, gants de peau, en soie et en coton.

MOUSSELINES ET BRODERIES.

Mousselines Suisse, Jaconats, Bishop Lawn, toile d'Irlande, batiste, mouchoirs, fil et coton

ASSORTIMENT DE DENTELLES.

Dentelles laine noire, bobinet uni et à dessins, cols brodés, dessus, pèlerines et manchettes, festons et bandes brodées en jaconat et mousseline Suisse.

ARTICLES POUR MODISTES.

Chapeaux paille anglaise, de paille d'Italie, paille boyaudée et brodée, de en peluche, de satin et velours des formes les plus nouvelles, aussi un assortiment complet de

FLEURS ARTIFICIELLES, OMBRELLES, SHALS, VISITES ET MANTELETS.

Ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. 14 sept—3m

FRANKLIN EXCHANGE.

CET établissement si bien connu du public sous l'administration de Mme L. A. Caldwell, est fermé depuis quelque temps pour cause de maladie de son propriétaire; mais il était d'être pris à bail pour un certain nombre d'années, et il sera rouvert Samedi prochain, 31 du courant, sous la direction des soussignés. Il y sera servi un Lunch splendide de onze heures à 7 heures et demie.

Le Barre est bien pourvue des meilleures espèces de liqueurs, et l'on pense que le prix des verres réduit à CINQ CENTS induira beaucoup de personnes à visiter cet Etablissement, qui vaut mieux que beaucoup d'autres.

Les BILLARDS et le jeu de QUILLES seront bien servis.

Les soussignés invitent leurs nombreux amis et le public en général, à venir voir l'ouverture de leur Etablissement, et ils espèrent pouvoir compter sur leur patronage annuel.
BERTRAND COMBE & Co.

DRAPS, CASIMIRS, SATINETS, etc.

3 CAISSES drap fin, noir fin et communs,
6 do casimirs et peau de daim,
11 do satinets fin, bleus et mélangés,
18 do [illegible]
25 balles [illegible]
[illegible] S. PALMER & CO.,
19 nov 42, rue de Camp.

Cumberland, Lancaster, etc.

110 [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Samedi soir, 23 novembre 1850.

Le marché au coton a été très triste aujourd'hui, car il ne s'est fait que 1,500 balles. Les prix sont moins fermes.

Il y a eu des ventes de sucre au montant de 400 boucauts, à des prix en plein, et 150 barils de mélasse ont été payés à 28 cts le gallon.

Le marché à la farine est calme. On a acheté 1,000 barils, dont 700 barils St. Louis, à $4 60. En mais il a été pris 300 sacs à 58 et 55 cts.

Le porc mess se vend $11 25 à $11 75 cts. Le jambon a baissé par suite du peu d'arrivages; les plus côtés valent 7¼ et les épaules 5½ à 6¼ cts la lb. Environ 1,000 barillets graines ont été vendus aujourd'hui, par lots, 7 à 7½ cts.

Le change sur [illegible], mais le marché est [illegible].

Ventes par catalogue, et à crédit, d'un superbe assortiment de Marchandises étrangères et du pays.

Nos marchands de la ville et acheteurs de la campagne trouveront de leur intérêt à se rendre à la grande vente de Marchandises en saison de premier choix, qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 10 heures, au magasin d'encans de F. H. PEYTAVIN, No 8, rue du Canal. Les marchandises sont très belles et aux conditions libérales.